

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2015)
Heft: 5

Artikel: Le détachement de protection rapproché de la police de la sécurité internationale de Genève
Autor: Brander, Peter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La police internationale – ancienne police de l'aéroport – compte 200 personnels et est un pilier indispensable de la Genève internationale.

Sécurité

Le détachement de protection rapprochée de la police de la sécurité internationale de Genève

Maj Peter Brander

Commandant de la PSI

La Police de la sécurité internationale (ci-après PSI) est composée de policiers, d'assistants de sécurité publique (ASP) et de collaborateurs administratifs, sans distinction de genre. Son activité s'articule autour de trois domaines bien définis, à savoir le milieu aéroportuaire, migratoire et diplomatique.

La PSI est composée de femmes et d'hommes qui prennent à cœur quotidiennement de remplir leurs missions, au plus proche de leur conscience, dans le respect des lois et des réglementations, ainsi que des partenaires et de l'ensemble du public qu'ils sont amenés à aider et/ou côtoyer.

Ses collaborateurs fournissent au quotidien une prestation de qualité avec des responsabilités partagées et un esprit de décision. Ils sont pleinement à disposition de la population. La qualité du travail fourni repose sur leur vocation, une formation de haut niveau et continue, de l'expérience et du savoir-faire, ainsi que la volonté de travailler en partenariat et dans le respect mutuel.

Son état-major est composé d'un major (chef PSI), de capitaines (chefs d'unités), ainsi que d'officiers et sous-officiers.

L'unité Aéroport couvre cinq domaines :

Le poste de police de l'aéroport

Le poste de police traite toutes les affaires judiciaires et administratives courantes survenues dans le secteur qui lui est attribué, notamment l'enregistrement des plaintes pénales. Il est en charge de l'ilotage et offre une police de proximité, des mesures de sécurité pour les compagnies aériennes et de l'accompagnement à l'avion des personnes faisant l'objet d'une mesure d'éloignement du territoire. La circulation routière du secteur et la gestion de la plateforme des taxis font partie de ses activités quotidiennes.

La sécurité aéroportuaire (poste de police de l'aéroport)

Le poste de police assure la surveillance du territoire

aéroportuaire qui consiste à sécuriser les bâtiments, les infrastructures, ainsi que ses usagers. La PSI veille au respect de l'application des ordres de service de GENEVE AEROPORT (GA), principalement axés sur les accès sécurisés, le comportement à adopter sur le périmètre aéroportuaire et les règles de la circulation.

La Centrale des opérations de la PSI (COPSI)

En parallèle avec la CECAL (Centrale d'engagement, de coordination et d'alarme), la COPSI est la centrale de transmission chargée de la conduite des engagements, de la gestion des alarmes et assure le lien avec les polices municipales genevoises, notamment pour les contrôles de personnes. Elle gère la vidéosurveillance sur le territoire aéroportuaire, ainsi qu'aux alentours de certains sites de la Genève internationale.

La protection des personnalités

Le Détachement de protection rapprochée (DPR) est une unité d'élite, composée de policiers issus de l'ensemble du corps de police, en charge de la sécurité des personnalités en visite officielle en Suisse, des représentants des autorités politiques suisses et des diplomates visés par une menace. Il s'agit du seul service de police spécialisé et professionnel permanent en Suisse.

Le groupe PORTO

Le groupe PORTO est une unité d'élite, composée de policiers, en charge de l'appui du groupe d'intervention lors de détournements d'aéronefs. Ce groupe a également pour missions d'assurer l'appui du DPR pour la sécurité des personnalités lors de leur passage sur le site aéroportuaire et de prendre en charge, puis accompagner jusqu'à destination les personnes faisant l'objet d'une mesure de rapatriement dans leur pays d'origine.

L'unité Diplomatique couvre deux domaines :

La sécurité du milieu diplomatique

Le poste Diplomatique assure au moyen de patrouilles



Accueil et protection de délégations sur le tarmac de l'aéroport international de Genève (AIG).

pédestres et motorisées, la sécurité des représentations consulaires et diplomatiques, ainsi que celle des organisations internationales. Lors de conférences internationales, ce service élabore les concepts et la mise en place des dispositifs architectoniques et sécuritaires sur les sites à protéger. Il travaille en étroite collaboration avec les autorités cantonales, fédérales, militaires et protocolaires. Il assure également la protection et la gestion de la circulation lors des nombreuses réceptions données dans le monde de la Genève internationale.

L'intendance

L'Intendance assure le suivi financier et logistique pour l'ensemble de la PSI. Ce service gère et planifie l'engagement de l'ensemble du personnel de la PSI. Lors de grands événements, ce service assure les appuis logistiques (subsistance, transports, etc.).

L'unité Migration couvre deux domaines :

Le Bureau de la migration

Le Bureau de la migration (ou 2^{ème} ligne frontière Schengen) est en charge du suivi judiciaire lors de la reprise des affaires détectées aux points de contrôle frontière de l'aéroport. Il travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et le Corps des gardes-frontière (Cgfr). Ce bureau octroie également des visas exceptionnels Schengen, des passeports provisoires suisses et gère les personnes non admises sur le territoire

(INAD). Il couvre également toute la problématique des accueils protocolaires des personnalités officielles pour les contrôles de police-frontière.

Le Service Asile & Rapatriements Aéroport

Le SARA est chargé des enregistrements des demandes d'asile, du suivi de la procédure jusqu'à l'application de la décision du SEM. Il est spécialisé dans la gestion administrative de tous les rapatriements aériens depuis Genève. Dans le cadre de la rétention administrative de courte durée, le SARA met à disposition des places d'hébergement en vue du renvoi et en assure la surveillance.

La PSI est en charge de l'organisation au sol des vols spéciaux et dispose de plusieurs groupes d'agents spécialement formés pour les rapatriements par voie aérienne et lors d'opérations particulièrement sensibles.

Le Détachement de Protection Rapprochée (DPR)

Le détachement de protection rapprochée (DPR) est une unité d'élite, composée de policiers de la police cantonale genevoise. Ce groupe spécialisé est en charge de la sécurité des personnalités en visite officielle en Suisse, des représentants des autorités politiques suisses et des diplomates faisant l'objet d'une menace.

Jusqu'en 2003, le DPR était placé sous la direction de la police judiciaire. Dès 2004, la sélection s'est ouverte à la police de la sécurité internationale (PSI) et dès 2006 cette unité a été reprise totalement par la PSI. En 2012 le DPR donne la possibilité à tous les policiers genevois de rejoindre cette unité spécialisée.

Le DPR est composé d'une vingtaine d'agents de la police de la sécurité internationale et de la gendarmerie, dont une seule agente, chargés d'assurer l'intégrité physique des VIP (personnalités de marque) de passage au carrefour onusien du bout du lac. Les membres de cette unité spéciale sont familiers des personnalités importantes du monde de la politique internationale.

On parle de la Genève internationale pour désigner Genève, ville réputée pour cette longue tradition d'accueil d'organisations internationales. Le monde y reconnaît autant un pôle de compétences en matière de coopération qu'un centre de diplomatie multilatérale. Genève reçoit chaque année de nombreux VIP; le temps de leur visite, c'est le DPR qui est chargé d'assurer leur sécurité sur le territoire helvétique.

Complet noir, lunettes noires, cravate, oreillette, le DPR reste toutefois discret, sa mission étant de s'interposer pour protéger à tout prix.

Le contenu précis d'une journée au DPR est très souvent gouverné par l'imprévu. Un de ses responsables a déjà travaillé 35 heures au profit d'un même VIP, lors des négociations sur le nucléaire iranien. Cette disponibilité peut se traduire par une marche en montagne un jour, un accompagnement en VTT lors d'une sortie footing au bord du lac la veille, ou encore des virées inopinées en hélicoptère ou en bateau à vapeur. La raison: les

désiderata – souvent formulés à la dernière minute – des VIP, qui en général disposent de deux journées de représentation, suivies d'une journée «moins officielle». Au programme libre: shopping ou excursions. Les sites touristiques valaisans ou gruyériens font partie des incontournables. «*Un jour, un client a souhaité visiter les grottes de l'Orbe,*» s'étonne le responsable Autre exemple: en sortant de la cathédrale Saint-Pierre à 9h du matin, une personnalité occidentale a une fois sollicité une promenade en Valais, au Gornergrat. Il a fallu demander une autorisation d'urgence à Zermatt pour accéder au village avec des véhicules blindés. A tout moment le DPR peut partir aux quatre coins de la Suisse. Si les déplacements à l'étranger ne sont pas exclus, ils sont en revanche beaucoup plus rares.

«Le chaînage de commande est simple, détaille le Chef du DPR. Quand la visite d'un chef de gouvernement est annoncée, soit ce dernier formule une demande expresse de protection, soit les services de renseignement de la Confédération, ou le canton, estiment qu'un panel de mesures préventives s'impose.»

Le DPR intervient uniquement en cas de menace grave ou modérée. «*Cela peut aller du simple risque de jet de tomates à l'usage d'armes à feu.*» C'est cette palette d'intervention qui demande une adaptation constante et nécessite par ailleurs une formation et un entraînement extrêmement pointus.

La maîtrise des différentes techniques de tir et de défense sont des éléments essentiels de formation pour les agents du DPR. Les entraînements aux différentes armes à feu

doivent pouvoir couvrir tous les types d'intervention. Les hommes en noir de la Genève internationale sont renforcés par le groupe d'intervention de la police cantonale genevoise et aussi appuyés par des tireurs d'élite. Le groupe PORTO de la PSI est parfois sollicité pour tenir des périmètres de sécurité à proximité des lieux de visite des VIP. La brigade de la sécurité routière quant à elle fournit des motards pour les guidages et des chauffeurs pour les véhicules blindés.

Les opérations conduites par le DPR demandent un grand travail de coordination de partenariat. En amont l'état de la menace est évalué par les services de la Confédération et les services de la police cantonale genevoise. Une reconnaissance des lieux concernés par les VIP est toujours préalablement effectuée. C'est ensuite qu'intervient le processus de mise en place du dispositif proprement dit. Ce n'est seulement qu'après avoir réalisé ces étapes incontournables, que la police cantonale genevoise pourra prendre en charge l'arrivée du VIP.

Le site de Genève aéroport est souvent le point d'entrée et de sortie des délégations qui se rendent en Suisse et à Genève en particulier. La proximité de l'aéroport international de Genève par rapport aux sites d'accueil genevois, la réactivité de la police cantonale genevoise pour mettre rapidement en place des dispositifs sécuritaires et ainsi accueillir des conférences internationales, démontre clairement que le DPR est une nécessité incontournable dans la chaîne sécuritaire de la Genève internationale.

P. B.

Protection rapprochée.

